ASSOCIATION ANDEPHI

Intégration scolaire : démêler le pourquoi du comment...

Par François HAMON
Orthophoniste
hamon.lens@gmail.com

L'intégration scolaire est-elle un bienfait ? Qu'on se pose encore la question peut sembler choquant, à l'heure où cette évolution semble acquise et inscrite dans la loi. En France, c'est un décret du 4 avril 2009 qui régit ce domaine - en plus de nombreuses circulaires de l'Education nationale. Mais sans doute faut-il définir « l'intégration scolaire », car on pense parfois à des dispositifs fort éloignés, comme le constataient déjà Denni-Krichel, Francequin et Le Run il y a quelques années (1). L'intégration est avant tout une philosophie, une intention, un désir d'offrir « une scolarité aussi normale que possible », quand celle-ci ne va pas de soi à cause d'un handicap, d'un trouble, d'une pathologie... En pratique, elle se décline de manière graduelle: intervention au cas par cas d'un enseignant spécialement détaché, scolarisation à temps plein au sein d'un établissement spécialisé (au nom variable selon le handicap), accueil dans une classe spécialisée au sein d'un établissement généraliste (appelée CLIS en primaire, ULIS et SEGPA en secondaire), maintien en classe ordinaire mais avec soutien d'un(e) auxiliaire, et enfin aménagement léger pour un enfant en classe ordinaire. Nous avons déjà évoqué le fait que l'intégration pouvait être ressentie comme une nécessité, sans que les conditions matérielles de sa réalisation soient réunies : les postes d'auxiliaire de vie scolaires comptent parmi les plus précaires de la fonction publique, et depuis quelques années déjà, les familles reçoivent des notifications des commissions qui reconnaissent le bien-fondé de leurs demandes ... sans suite faute de moyens (2). Nous ne reviendrons pas ici sur ces aspects, notre but étant surtout d'explorer plus avant les valeurs qui sous-tendent l'intégration.

***Le pourquoi

L'idée d'intégration s'oppose à celle de « milieu protégé », de « prise en charge spécialisée », de « rythme adapté», arguments qu'on retrouve habituellement à l'appui des demandes d'orientation vers le spécialisé...

Nous sommes face à deux philosophies contradictoires, avec d'un côté « l'Ecole inclusive », et de l'autre les institutions médico-sociales, qui possèdent leur propre système de valeurs. Le concept « d'Ecole inclusive » vise en fait à atténuer ce que René Diatkine appelait « les inégalités intrinsèques à l'être humain » (3) - que l'on parle de différences de goûts, d'aspirations, de capacités intellectuelles, de constitution physique, d'origine socio-économique, de langue maternelle, etc... Et l'enfant, en tant que futur citoyen, ne devra rien ignorer du civisme, du respect de l'environnement, des droits de l'homme. Cette vision généreuse de l'Ecole reste à l'origine de beaucoup de vocations d'enseignants, même si bien sûr, des objectifs si élevés ne sont pas toujours accessibles. Gérer les exigences d'une scolarisation de masse est plus difficile que devenir précepteur, ou rêver d'une éducation idéale comme l'a fait Rousseau dans « Emile » ! Du côté des enseignants, il existe d'ailleurs un clivage important quant à la définition du métier : s'agit-il d'éduquer une personne à part entière, ou de diffuser un savoir académique? Face aux difficultés de l'institution, qui tendent à résister aux réformes, beaucoup estiment que l'Ecole remplirait bien sa mission en transmettant des apprentissages fondamentaux et de solides notions de respect de l'autre. Bien que ces questions ne puissent être développées ici, il faut bien les garder en tête, car elles vont évidemment influer sur la place donnée à l'enfant porteur de handicap.

Comme le montre brillamment Paul Fustier (4), le secteur médico-social est lui-même porteur d'utopies, reflétant les idéaux des associations gestionnaires. Si l'on reprend sa formulation psychologique, beaucoup d'établissements se sont construits sur l'idée d'une « imago maternelle » toujours bienveillante, venant protéger le résident d'une société excluante et persécutoire. Nous pouvons affirmer d'expérience que le fonctionnement en vase clos est plutôt mortifère : les professionnels y trouvent peu de motivation et de perspective de carrière, s'enlisent facilement dans les conflits internes. De leur côté, les résidents surprotégés peinent à mûrir, et se construisent dans le maternage qui devient le mode de relation dominant. Ces effets pervers, déjà connus à l'époque où le système hospitalier était dominant, n'ont pas disparu avec les nouveaux établissements des années 70 - ce qui explique aujourd'hui que les idées d'intégration progressent, et qu'on privilégie des structures plus ouvertes sur la ville (service de soins à domicile, appartements thérapeutiques, etc...). Nous voyons ainsi que l'intégration est séduisante d'un certain point du vue, tout en constatant d'un autre que l'Ecole est fragilisée par les tensions sociales et la rigueur budgétaire : intégrer est un véritable exercice d'équilibriste !

*

Si l'on veut approfondir le débat, il est important d'introduire une distinction entre accueil « à visée pédagogique» et accueil «à visée sociale ». Dans le premier cas, il est question d'être aidé pour suivre le programme de la classe, dans l'autre, nous parlons d'une socialisation, souvent à temps plus partiel, dont l'effet est jugé bénéfique pour l'eant intégré. L'intégration pédagogique est un chemin plutôt bien balisé après

plusieurs années de pratique : une fois les aménagements réalisés, la scolarité suit son cours, et le jeune valide les examens comme ses pairs. Celui-ci peut bien sûr bénéficier d'une aide spécifique (ergothérapie, orthophonie, psychologue, etc...) à domicile ou en secteur ambulatoire s'il faut compléter sa prise en charge. Subsiste un bémol toutefois : il est important de ne pas s'en tenir aux apparences scolaires, et de garder une évaluation globale de la situation, en se gardant de toute idéologie. Parfois une intégration qui semble fonctionner ne se réalise qu'au prix de souffrances psychiques importantes. Alix Bernard se fait en particulier l'écho d'un travail thérapeutique avec des adolescents sourds, qui peuvent ressentir que leurs efforts pour s'adapter ne sont pas réciproques, ou que leur différence est déniée parce que leur handicap est devenu peu visible (5).

L'accueil dans un but de socialisation est un sujet plus complexe. On parle en fait d'une « socialisation thérapeutique » qui ne dit pas son nom. Elle est principalement destinée à des enfants rencontrant des difficultés maturatives, des troubles du comportement plus ou moins marqués. En l'état actuel des pratiques, cette expérience est encore empirique, et pas donc complètement pensée. On peut néanmoins estimer intéressantes les interactions entre pairs et l'émulation qui en résultent, l'acquisition des repères d'espace/temps, des normes de comportement qui rythment la vie d'une classe. Au quotidien, c'est l'auxiliaire de vie scolaire qui est en première ligne de cette prise en charge. Son rôle est surtout de contenir le symptôme de l'enfant, de faire médiation avec la classe pour que les séquences d'activités fonctionnent bien. On doit à une autre psychologue, Régine Scelles d'avoir souligné l'importance de la fratrie et des interactions entre pairs pour le processus d'intégration (6). Elle s'oppose fermement à la prescription « d'être gentil en raison du handicap » qui peut être maladroitement posée par les enseignants. Elle souligne au contraire la nécessité d'interactions « vraies » entre enfants, même si de la cruauté et du rejet seront inévitablement exprimés. Enfin, elle porte une attention toute particulière à la parole des frères et des sœurs qui se posent facilement en médiateurs dans la cour de récréation, et participent à une élaboration singulière, différente du projet des adultes. Notre expérience clinique tend à confirmer ce point de vue à propos des dynamiques fraternelles « cachées »: travailler avec des adolescents d'IMPro (souffrant de déficience intellectuelle légère) nous a montré qu'un événement comme le passage d'un frère au collège pouvait être fortement mobilisateur en faveur de l'écrit, que le jeune n'investissait pas auparavant. Ces questions méritent d'être plus longuement travaillées, et le regard de l'orthophoniste, sensible aux questions de langage est tout à fait important. Ajoutons une remarque pour conclure sur le « pourquoi » de l'intégration sociale. Nous rencontrons aussi des situations où la problématique de deuil des parents est très douloureuse. Un sur-investissement scolaire réactionnel est alors possible, ce qui rend ces intégrations délicates à négocier, car derrière la demande justifiée de scolarisation et d'apprentissages persiste une demande impossible à

satisfaire. L'intégration sociale fait dans ce cas office de « formule d'attente », destinée à conforter l'entourage plus que l'enfant lui-même. Ces situations demandent beaucoup de tact et de retenue de part et d'autre, autant dire qu'en réalité hélas, beaucoup de ruptures et d'hésitations seront nécessaires avant qu'une solution adaptée soit trouvée.

Le comment

Réussir une intégration n'est pas chose facile, et à défaut de pouvoir délivrer un mode d'emploi, nous proposerons quelques remarques sur l'aspect social, puis individuel du problème. Chaque jour, les associations de parents négocient pied à pied avec le législateur pour améliorer les conditions d'accueil des enfants porteurs de handicap. Dans notre culture française, l'état-providence joue toujours un grand rôle, et se trouve le destinataire de la plupart des demandes. Qu'on le veuille ou non, ce système montre aujourd'hui ses limites, puisque notre système social est critiqué et soupçonné de peser excessivement sur la vie économique. Pour quelques années sans doute, nos politiques publiques viseront plus au maintien des acquis à moindre coût qu'au développement de nouvelles prestations. De leur côté, les pays anglo-saxons privilégient la libre négociation des parties, la philanthropie privée et le volontariat. Il n'est bien sûr pas question d'entrer ici dans des considérations trop politiques, ni d'idéaliser la situation des pays dépourvus d'un service public solide. Mais déléguer toute la charge de l'intégration aux services de l'Etat peut aussi procéder d'une exclusion cachée. Hors contexte de crise, la question se poserait toujours : face à un enfant différent, notre attitude doit-elle être entièrement dictée d'en-haut ? Qu'en est-il de l'évolution des mentalités, de la générosité dont peut faire preuve chacun à son niveau ? Sans passer d'un extrême à l'autre, il reste toujours appréciable que les bonnes volontés puissent s'organiser, et proposer des initiatives parallèles aux actions publiques. Deux exemples nous viennent à l'esprit pour illustrer la présence d'acteurs intermédiaires, dont la dynamique est stimulante pour tous. Les réseaux de soins sont ainsi des structures légères, constituées de personnes-ressources venant de différents horizons, qui peuvent servir d'interface entre les parents et les institutions - dont nous connaissons bien les pesanteurs de fonctionnement. En général, ces réseaux s'attachent à une thématique bien particulière, ce qui leur permet un bon niveau d'expertise : troubles d'apprentissages, maladies orphelines, autisme (7). Dans une perspective un peu différente, nous tenons aussi à évoquer un expérience d'intégration sociale extérieure à l'Ecole, à savoir la pratique du sport adapté, que nous avons découverte par le biais de Joachim, jeune adulte autiste suivi au cabinet depuis plusieurs années. Bien qu'une scolarisation n'ait pas été possible pour lui, le jeune homme pratique le judo avec plaisir, et de ce fait, a largement bénéficié de la « socialisation thérapeutique » dont nous parlions. Il s'est fait des amis extérieurs à son groupe éducatif, a acquis des capacités à contenir ses

gestes et ses émotions. Gardons espoir : même si l'Ecole n'est pas toujours l'outil de la socialisation, il reste possible que des lieux et des personnes existent pour y contribuer... Nous pensons en particulier aux jeunes souffrant d'autisme déficitaire ou de polyhandicap, dont les perspectives scolaires sont les plus défavorables.

En matière d'intégration, une réelle divergence sera toujours perceptible entre les aspirations des familles et celles des professionnels du handicap. ***

Nous retiendrons de ces développements que l'intégration scolaire reste un exercice difficile. Elle est parfois un simple « coup de pouce », consistant à prendre en compte la différence du jeune, et aménager à minima le cadre pédagogique. Elle peut aussi constituer un projet plus ambitieux, une forme de traitement, où l'on attend des progrès de l'enfant du fait du contact avec ses pairs. Le succès de ces deux formes d'intégration met en jeu de nombreux facteurs. Sur le plan organisationnel, la présence d'acteurs intermédiaires, extérieurs aux institutions de soins ou d'éducation, semble un gage de réussite. Sur un plan plus personnel, s'investir auprès d'enfants porteurs de handicap nécessite toujours un effort significatif, c'est pourquoi il nous semble important d'inclure une part de volontariat, à côté d'un cadre législatif contraignant. Bien sûr, une Ecole « inclusive » et innovante sur le plan pédagogique gardera toujours à nos yeux un visage plus sympathique qu'une Ecole compétitive et individualiste... Les expériences pilotes continuent de se développer, notamment sous l'impulsion d'associations très en pointe comme Trisomie 21 - France (ex- GEIST) ou l'APF. Reste qu'il faudra toujours confronter nos idéaux à la réalité, au risque de sombrer dans l'idéologie et la normalisation à tout prix !

Bibliographie et références

(1) Denni-Krichel, Francequin, Le Run, « Tous à l'école ?», in Enfances et Psy, n°16, Erès, 2001
(2) Hamon, « Quel avenir pour les auxilaires de vie scolaire ? », (3) Diatkine, « Où en est la lecture ? », Editions du Papyrus, 1993
(4) Fustier, « Le travail d'équipe en institution », Dunod, 2004
(5) Bernard, « Handicap, intégration scolaire et dispositifs cliniques : questions éthiques » in Cliniques méditerranéennes, n°80, Erès, 2009
(6) Scelles, « Intégration scolaire, ce que les enfants en disent », in « La vie psychique des personnes handicapées », sous la direction de Simone Korff